



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

10

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

J U I N 2 0 0 9

édito

Dès les premiers contacts avec Amaury Sport Organisation, au début de l'année 2008, une mécanique imparable s'est mise en mouvement en Principauté. Au sein du Comité d'Organisation, une cinquantaine de personnes s'est particulièrement dévouée pour participer aux travaux des cellules. L'ensemble des agents et fonctionnaires de l'Etat apportant leur contribution à l'événement, à quelque niveau que ce soit, est bien sûr beaucoup plus large. Cette capacité à mobiliser toutes les énergies, avec une très grande réactivité, est une force de l'Administration. Tous les jours, dans chaque domaine d'intervention du Gouvernement, des synergies se dessinent entre les différents services pour faire avancer les projets. A mesure qu'approche l'heure du Grand Départ, c'est toute la Principauté qui retient son souffle dans l'espoir que ce rendez-vous annoncé comme « festif et convivial » tienne toutes ses promesses. Alors que tout est en place au sein du Comité d'Organisation, il ne reste plus qu'une incertitude, le nombre de spectateurs présents à Monaco le samedi 4 juillet : 100 000, 150 000, 200 000 ? Réponse dans le prochain JDA où nous reviendrons en images et en chiffres sur le Grand Départ 2009.

Prochain numéro : fin juillet

zoom



Ils arrivent... les coureurs du Tour de France !

A l'occasion du du départ du Tour de France depuis Monaco, les services du SDAU ont réalisé ce panneau floral situé devant l'Eglise Sainte Devote. Deux autres aménagements similaires ont également été conçus au rond-point Saint Roman et sur l'échangeur du pont Sainte Devote. Un bel hommage fleuri à ce grand moment sportif que s'apprête à vivre la Principauté !



Nouveaux locaux de la
Sûreté Publique

02



Le Grand Départ
a son timbre

03



Handiplage est ouvert

06



Nouveau giratoire
boulevard d'Italie

07

Les flyers du Tour passent la frontière

Le Centre de Presse a profité du passage du Giro italien à Arenzano pour organiser une nouvelle campagne de communication. Une délégation du Comité d'Organisation* s'est rendue le 20 mai à l'arrivée de la 11^e étape. Suivis par une équipe TV de Monaco-Info, 3 bénévoles ont distribué des milliers de flyers à un nombreux public de "tifosi". Ce qui promet, à l'instar du Grand Prix F1, une forte présence italienne

en Principauté, le 4 juillet et les jours précédents. Côté français, en ces derniers jours de juin, deux voitures aux couleurs du Tour de France sillonnent les plages du littoral azuréen pour inciter une nouvelle fois le grand public à participer à cet événement très attendu.

(*) MM. Didier Gamberdinger, Pierre Médecin ; Mmes Céline Cottalorda, Sylvie Bertrand et 3 bénévoles.

interview

Les budgets de la formation sont en constante augmentation.

Franck Taschini, directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, revient sur les principaux chiffres de l'année 2008

Dans quelles proportions le budget de la Formation a-t-il progressé en 2008 ?

Il y a depuis 2 ans une majoration des budgets alloués à la formation. En 2008, cela représente une progression de 20 % par rapport à 2007. Comparativement, les formations les plus importantes restent celles consacrées aux métiers (Sûreté Publique, Force Publique, Service de l'Aménagement Urbain), soit 37 % du budget total. L'accent a été mis l'année dernière sur les VAE dont le nombre a plus que triplé. La validation des acquis de l'expérience permet de reconnaître les compétences de chacun de manière à favoriser la mobilité interne lorsqu'un poste devient vacant. Les actions de groupe ont également progressé en vue de privilégier les formations nécessaires à un plus grand nombre. Enfin, une attention toute particulière a été portée aux formations en langues étrangères, principalement l'anglais et l'italien dont le budget a progressé de 8 %.

Ces formations sont accessibles à tous en fonction des nécessités du Service et, sauf cas particuliers comme la mise à jour obligatoire de compétences spécifiques, elles se font



M. Franck Taschini

sur la base du volontariat.

Qu'y a-t-il de nouveau en 2009 pour les agents et fonctionnaires ?

Ce qui change, fondamentalement, c'est la manière d'identifier et de recueillir les besoins de formation. Désormais ceux-ci sont exprimés au travers des entretiens annuels d'évaluation, puis analysés par la DRHFFP et enfin répertoriés dans un plan annuel de formation. Il est très important d'en discuter à ce moment-là. L'analyse des entretiens 2008 a déjà permis de recenser près de 2000 demandes de formation, majoritairement en informatique, en organisation ou en communication. Cette année, ce sera encore plus simple de les exprimer car un menu déroulant répertoriant toutes les formations a été créé dans les fiches d'entretien. A ce jour, le plan 2009 est en cours de finalisation. Conformément à la volonté du Ministre d'État, le budget total est encore en augmentation de 20 % par rapport à 2008.

La gestion de l'information sur le Web



La gestion interne des sites web de l'État est en pleine refondation. Le 13 février dernier, un premier séminaire consacré à la gestion de l'information des sites gouvernementaux réunissait les directeurs et chefs de services à l'Auditorium Rainier III. Dans la foulée, une quarantaine de "référents internet" ont été désignés dans les Départements et Services. Leur tâche est d'améliorer la circulation de l'information, son intégration et son actualisation au sein du portail de l'État. Pour la première fois, le Centre d'Informations Administratives les a tous réunis au CCAM le 25 juin pour leur faire part des avancées en la matière. En partenariat avec l'Université de Nice, experte en "ergonomie cognitive", un plan d'action a été mis sur pied afin de parvenir à une véritable maîtrise de l'information publiée sur le web. Ce plan s'appuie sur l'implication des référents qui seront aidés dans leur tâche par de nouveaux outils en cours de développement. Ils permettront de saisir les informations selon leurs circuits spécifiques de validation. Pour cela les référents s'appuieront sur un référentiel commun qui les aidera à harmoniser la gestion et l'actualisation de l'information. Les travaux préparatoires se poursuivront tout l'été, sous l'égide du CIA, afin de mettre en œuvre ces nouvelles procédures au cours du 4^e trimestre 2009.

FOOTBALL CORPORATIF : APPEL AUX JOUEURS

L'équipe de la Fonction Publique, qui s'est qualifiée cette année pour la demi-finale du Tournoi de la Ville de Monaco, lance un appel en vue de la saison prochaine.

Le recrutement s'effectue tout au long du mois de juillet, les premiers matchs ayant lieu au mois de septembre. Les joueurs intéressés sont donc invités à se manifester dès à présent. Ces derniers devront répondre à deux critères afin d'intégrer l'équipe : travailler dans l'administration et avoir une expérience du football à onze. Pour tout renseignement vous pouvez contacter M. Michel Sandri (tél. : 98 98 82 33 ou mail : asgme@gouv.mc).

Repères

LA FORMATION EN 2008

- Un peu plus de **1000 collaborateurs** ont été formés.
- **1571 dossiers de formation**, 401 actions de formation, 157 formations différentes.
- Le budget de formation en langues étrangères, principalement l'anglais et l'italien en progression de 8 %, représentent environ **20 % du budget total**.

Département de l'Intérieur

culture

LA DAC LANCE LA SAISON ESTIVALE

La saison va bientôt battre son plein en Principauté. Mais depuis de longs mois déjà, la Direction des affaires culturelles prépare les événements majeurs dont elle assume chaque été la responsabilité : Fort Antoine dans la Ville depuis 2001 et le Festival International d'Orgue, depuis 4 ans. Ces deux rendez-vous sont gratuits pour le public et nécessitent, en amont, une grande organisation en liaison avec différents services impliqués à divers degrés : Sûreté publique, sapeurs-pompiers, SDAU, parkings... Pour Fort Antoine dans la Ville, qui se présente comme un festival des Arts de la Rue, de la Piste et du Théâtre (du 6 juillet au 10 août), la DAC confie la programmation à un professionnel, Jo Bullit, et supervise l'organisation logistique et technique, le déplacement et l'hébergement des artistes, la négociation de leur contrat, etc. Même fonctionnement pour le Festival International d'Orgue (du 5 juillet au 6 septembre) dont la programmation est assurée par Olivier Vernet, organiste titulaire de la Cathédrale de Monaco. Gratuit pour le public, il mobilise chaque dimanche, du 5 juillet au 6 septembre, des personnels de la DAC, en coordination avec l'Archevêché.

L'été 2009 marque par ailleurs le début des célébrations du Centenaire des ballets russes de Serge de Diaghilev. Entièrement coordonnée par la DAC au sein d'un comité d'organisation présidée par S.A.R. la Princesse de Hanovre, cette commémoration mobilise, peut-être pour la première fois à cette échelle, l'ensemble des entités culturelles de Monaco sous tutelle du Département de l'Intérieur : Orchestre philharmonique, Ballets, Opéra, Nouveau Musée National... La programmation s'étale sur plus d'un an (jusqu'à l'été 2010) et débute, en juillet, par l'exposition "Etonne-moi" - Serge Diaghilev et les Ballets Russes (9 juillet-27 septembre) du NMNM à la Villa Sauber.



sécurité

LA SÛRETÉ PUBLIQUE FAIT DE LA PRÉVENTION



Une vingtaine de personnes à l'écoute des représentants de la Sûreté Publique

Le 6 mai dernier, la Sûreté Publique avait rassemblé les représentants de l'Administration des Domaines, du Service immobilier des Caisses sociales monégasques ainsi que des syndicats d'immeubles. Cette initiative s'inscrit dans une démarche que la Police de Monaco a déjà engagée auprès de différents professionnels et secteurs d'activité, tels les bijou-

tiers-joailliers, les établissements financiers, les antiquaires, l'industrie hôtelière et, récemment, les agences de travail intérimaire, les bars-tabacs et les stations-service.

Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes à cette rencontre qui visait surtout à renforcer encore plus la sécurité des immeubles. Loin de se vouloir alarmiste, la Sûreté Publique souhaitait opérer un rapprochement avec les syndicats d'immeubles.

Après avoir évoqué la "sinistralité" pour 2008, la Sûreté a dispensé d'utiles conseils pour prévenir les cambriolages. En conclusion de cette rencontre d'une heure et demie, un échange fut établi entre les participants, démontrant à l'évidence l'attention marquée qu'ils portent au sujet.

sûreté publique

TRAVAUX AUX POSTES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Le 19 mai 2009, S.E. M. le Ministre d'Etat Jean-Paul PROUST accompagné par M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, s'est rendu en visite dans les locaux de la Direction de la Sûreté Publique.



Cette visite faisait suite à d'importants travaux mis en œuvre dans les locaux de la Direction de la Sûreté Publique, lesquels s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de l'Administration voulue par S.A.S. le Prince Souverain et engagée par le Gouvernement Princier.



Visite des nouveaux locaux d'accueil de la Sûreté Publique

Ces améliorations de confort et de sécurité visent à améliorer l'accueil des usagers ainsi que les conditions de travail des fonctionnaires. Concernant le confort, les espaces d'accueil réservés aux usagers sont désormais plus spacieux, plus conviviaux et respectent la confidentialité. Les vestiaires pour les fonctionnaires sont également plus spacieux et plus agréables.

La sécurité de tous ceux qui pénètrent dans l'enceinte de la Direction de la Sûreté Publique est améliorée grâce à la séparation des cheminements des usagers, des fonctionnaires et des mis en cause, rendue possible notamment par la généralisation du système de contrôle d'accès par badge magnétique.

Sous la conduite du Service des Bâtiments Domaniaux, les travaux

ont porté sur le réaménagement de la salle de garde, des vestiaires et celui des locaux cellulaires. Commencés au mois de novembre dernier, ils ont été livrés à la fin du mois d'avril 2009. Durant ce semestre, la salle de garde et les 200 placards-vestiaires des personnels en tenue d'uniforme ont été transférés au poste de police du Larvotto et au poste de secours.

L'accueil des résidents a également été réaménagé courant décembre 2008. Sans augmentation des surfaces, ces transformations permettent désormais plus de convivialité de l'espace d'accueil et garantissent la nécessaire confidentialité qui doit s'attacher aux entretiens avec les administrés.

GRAND DÉPART 2009

LA CELLULE "HÉBERGEMENT HÔTELIER, TRANSPORTS ET PROTOCOLE"

Dans les colonnes du JDA, depuis le mois de février, nous avons rendu compte de l'immense travail de préparation effectué au sein des cellules du Comité d'Organisation. Alors qu'approche la date du Grand Départ, notre dernier focus concerne la mission protocole de la cellule "hébergement hôtelier, transports et protocole" placée sous la responsabilité de Michel Bouquier, Délégué général au Tourisme. La mission protocole réunit plus spécifiquement des membres du Service d'Honneur du Palais, du Cabinet de S.A.S. le Prince, du Cabinet du Ministre d'Etat et du Département de l'Intérieur. La cellule élabore la liste de invités pour les différents temps forts officiels, procède aux

- aménagements d'espaces et
- fait préparer les prestations liées
- aux réceptions. Les invités pour
- le contre-la-montre du 4 juillet
- sont notamment des Ministres
- des Sports des Etats traversés par
- le Tour de France, le Président
- de la Francophonie, le haut
- protocole de la Principauté,
- les Députés-Maires et Maires de
- communes proches de Monaco,
- les responsables de la Préfecture
- des Alpes-Maritimes et du
- Conseil Général et enfin des
- invités d'autres horizons afin
- d'assurer la convivialité de cet
- événement. La mission protocole
- sera épaulée par des personnels
- de la Direction du Tourisme
- et des Congrès et par des
- bénévoles qui accueilleront
- sur place les invités.



Département des Finances et de l'Économie

initiative

L'OFFICE DU TOURISME FIN PRÊT POUR L'ÉTÉ

En premier lieu, il faut corriger une idée reçue : les personnels d'accueil saisonniers de l'Office du Tourisme ne portent pas tous la jupe ! Les hôtesse restent très largement majoritaires mais, depuis 2008, le recrutement s'ouvre aux garçons. Tous, en tout cas, sont étudiants et ont entre 17 et 25 ans. Pendant la saison estivale, du 15 juin au 30 septembre, 50 hôtes et hôtesse se voient proposer des contrats à durée déterminée d'une durée de 15 jours à 1 mois pour occuper des postes d'accueil dans les 7 comptoirs décentralisés de l'Office du Tourisme (Terminal Croisières et Terre Plein de la Digue, Jardin Exotique, Quai Albert 1^{er}, Allée Sauvaigo, Parking des Pêcheurs, Gare SNCF). Cette année, les besoins exprimés mensuellement varient d'une douzaine de postes à près d'une trentaine au cœur de la saison (voir ci-contre). Le recrute-



L'Office du Tourisme et des Congrès, boulevard des Moulins

ment, réservé aux Nationaux, a débuté le 10 avril par une parution dans le Journal de Monaco, suivie par l'examen des dossiers de candidature et par des entretiens individuels. Le critère absolu est la maîtrise de l'anglais, plus

une autre langue. Dans les faits, la plupart d'entre eux sont capables de parler une troisième langue, ce qui est bien utile dans l'exercice quotidien de leur job saisonnier au contact de vacanciers venus du monde entier. Au-

delà des missions d'accueil, de renseignement et d'orientation, ils peuvent également être amenés à faire des réservations d'hôtels. Pour cela, une demi-journée de formation individuelle leur est prodiguée au comptoir principal, boulevard des Moulins.

Repères

Les besoins saisonniers de l'Office du Tourisme

- 12 postes en juin
- 14 en juillet
- 14 en août
- 12 en septembre

initiative



Enveloppes "Tour de France"

LE GRAND DÉPART A SON TIMBRE

Fidèle à sa mission de commémoration des grands événements de la Principauté, l'Office des Emissions de Timbre-Poste s'est mis au travail il y a plus d'un an pour participer lui aussi à ce très grand moment que s'apprête à vivre la Principauté. Le timbre MONACO GRAND DÉPART 2009, reproduisant l'affiche de la campagne de communication, sera émis le 2 juillet. Au format 30x40 mm vertical, ce timbre en offset est au tarif normal (0,56 €). Il est vendu seul ou avec une enveloppe prête-à-poster disponible dans les bureaux de la Poste.

mission

LA PRÉPARATION DU BUDGET RECTIFICATIF

Le projet de Budget Rectificatif de l'exercice en cours débute dès le mois de mai. Contrairement au Budget Primitif qui est établi et voté l'année précédant sa réalisation, celui-ci porte sur l'année en cours et s'appuie donc sur des constats plus que sur des perspectives.

La procédure de préparation du Budget Rectificatif se déroule en parallèle et selon un processus similaire à celle du Budget Primitif tout en étant beaucoup plus légère. En effet, seules les propositions de modifications de dépenses et de recettes sont examinées dans ce cadre. De plus, le calendrier est légèrement décalé afin de permettre le dépôt du projet de Budget Rectificatif de l'exercice devant le Conseil National avant le 1^{er} septembre de l'exercice.

Avant cela, le Budget Rectificatif respecte différentes étapes.

Les Services font d'abord connaître leurs modifications de recettes et

de dépenses, validées ensuite par les Départements de tutelle.

La Direction du Budget et du Trésor et chaque Département procèdent alors aux premiers arbitrages.

Avec avis du Contrôleur Général des Dépenses, un avant-projet de délibération est ensuite élaboré, sur la base duquel se font les arbitrages budgétaires du Conseil de Gouvernement.

Le Budget Rectificatif définitif est soumis au Conseil de Gouvernement puis transmis au Palais Princier avant son passage devant le Conseil National, phase au cours de laquelle des réponses sont données aux questions du Conseil National. Le vote du Budget Rectificatif définitif a lieu en octobre.

Département des Affaires Sociales et de la Santé

Repères

LES MISSIONS DES MÉDECINS INSPECTEURS DE LA DASS

Au sein de la Division Santé Publique, les médecins inspecteurs ont un champ d'intervention très large. Gros plan sur quelques-unes de leurs missions.

→ Veille sanitaire

Ils élaborent et accompagnent le volet "santé" des plans d'urgence ou de gestion des situations de crise sanitaire : plan rouge, plan radtox, plan canicule, pandémie grippale... ;
Qualité et sécurité des soins : Ils effectuent des inspections sur l'organisation et la dispensation des soins dans les établissements de santé et médico-sociaux et sur les modalités d'exercice des professions médicales et paramédicales ; Ils effectuent de nombreuses visites de conformité : compagnies d'ambulance, crèches, services de prestations à domicile.

→ Prévention et éducation à la santé

Ils mettent en place des programmes de prévention et d'éducation à la santé, des campagnes de dépistages (cancer du sein, cancer du colon...) et portent leur attention en particulier sur les attentes et les besoins des populations les plus vulnérables (petite enfance, personnes âgées, personnes handicapées...).

→ Tutelle de Services dépendant de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

Les médecins inspecteurs se chargent de l'inspection des scolaires et assurent la tutelle des services dépendant de la DASS :

- Centre médico-sportif ;
- Centre Médico-Psychologique
- Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (structures enfants - adolescents) ;
- Equipe mobile de psychiatrie ;
- Service de sages-femmes à domicile... ;
- Centre de coordination gérontologique.

initiatives

PRIORITÉ À LA MOBILITÉ DES HANDICAPÉS

Délégué de la DASS chargé des personnes handicapées, Jérôme Galtier se préoccupe beaucoup de la mobilité des personnes en fauteuil roulant et à mobilité réduite : l'accessibilité des trottoirs, l'entrée des bâtiments publics, les transports en commun. Ses efforts concernent aussi le domaine privé avec des campagnes de sensibilisation menées auprès des commerçants. Une attention particulière est apportée à la voirie. "De très nombreuses améliorations ont été faites ces dernières années pour faciliter les déplacements" confirme Jérôme Galtier, ancien directeur de l'AMAPEI, Association Monégasque pour l'Aide et la Protection de l'Enfance. Des "entrées charretières" sont systématiquement aménagées de part et d'autre des passages piétons pour l'accès aux trottoirs. On compte près de 360 passages cloutés dans les rues de la Principauté, pratiquement tous répondent à cet impératif. Pour les malvoyants, des bandes "d'éveil à la vigilance" équipent ces mêmes passages pour les guider quand ils traversent. Parallèlement, un programme d'intégration de boîtiers sonores aux feux rouges est en cours de développement pour faciliter le passage des personnes non voyantes. Récemment, le Pont Serraval, dans le quartier de la Condamine, en a été équipé. Ces aménagements s'ajoutent à tous ceux qui poursuivent



Le site Handi-plage au Larvotto

en Principauté le même objectif d'accueil et de mobilité pour les handicapés : des plateformes mécaniques pour passer d'un niveau à un autre, 64 places de stationnement réservées dans les rues de Monaco, 121 emplacements réservés dans 29 parkings publics. L'ensemble de ces dispositifs peut être consulté sur un Plan d'accessibilité distribué à l'Office du Tourisme, dans certaines administrations. Disponible également sur le site internet du Gouvernement, il donne des indications très précieuses pour cheminer sans obstacles en Principauté.



Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

travaux publics

LE GIRATOIRE QUI VA TOUT CHANGER

Les travaux ont débuté le 27 avril et devraient se terminer le 14 août. Seize semaines seront donc nécessaires pour réaliser rien moins que le plus grand giratoire (26 mètres de diamètre) aménagé dans les rues de la Principauté. Au croisement du boulevard d'Italie, de l'avenue de l'Annonciade et des lacets Saint-Léon, il vise à fluidifier le trafic routier de ce quartier de la Rousse, tout en prenant en compte la circulation des camions de chantier dans le cadre de l'opération SCI Odéon. Etabli par le Service de l'Aménagement Urbain, ce projet a été validé lors de la Commission de Circulation qui s'est tenue en Mairie de Monaco le 14 avril 2009. "La création de ce giratoire permet la mise en

double sens de l'avenue de l'Annonciade dans sa partie comprise entre ce rond-point et l'immeuble "l'Annonciade". Les résidents de cet immeuble et de ceux de la future Résidence St Georges pourront rejoindre le boulevard d'Italie sans effectuer le tour du pâté de maisons comme c'est le cas aujourd'hui" précise M. Olivier Lavagna, Chef de Service du SDAU. Le projet s'accompagne d'aménagements annexes, comme la piétonnisation du chemin de la Rousse, l'installation de jardinières le long de l'avenue de l'Annonciade ou l'implantation de végétaux sur le terre-plein central du futur carrefour. A terme, la qualité de vie des riverains de ce quartier va sensiblement s'améliorer. Pendant la durée des



Plan du futur giratoire, boulevard d'Italie

travaux, des efforts particuliers sont faits pour gêner le moins possible le trafic avec un recours très limité, en dehors des heures de pointe, à la circulation alternée. A ce jour, les travaux de

réseaux sont sur le point d'être terminés et la pose des bordures de trottoirs doit débuter. Le coût de réalisation de ce giratoire est de 500000 € (réseaux, trottoirs, voirie, aménagements...).

LE GESTE ECORESPONSABLE DU MOIS



Il faut savoir que seulement 0,3% de l'eau douce mondiale est réellement utilisable c'est-à-dire 0,07% de la totalité de

l'eau présente dans la planète.

Dans un immeuble de bureau, la consommation d'eau est de 15 à 20 litres d'eau par jour et par personne.

Voici deux bonnes raisons d'économiser l'eau :

- Dans 20 ans, 3 milliards de personnes seront victimes de la pénurie d'eau si aucune action d'envergure n'est mise en place.
- Etre vigilant quant à sa consommation d'eau chaude revient à préserver l'environnement à deux niveaux : économie d'eau et économie d'énergie !

Alors faites attention à notre eau si précieuse et économisez-la !

LE SAVEZ-VOUS ?

- Seulement **0,3 % de l'eau douce mondiale est réellement utilisable** c'est-à-dire 0,07 % de la totalité de l'eau présente sur la planète.
- Des fuites qui coûtent cher : **un robinet qui fuit équivaut à 35 m³ d'eau perdus** par an et une chasse à 250 m³ !
- Dans un immeuble de bureau, la consommation d'eau est de **15 à 20 litres par personne et par jour.**

Des bus accessibles aux handicapés

Depuis le début de l'année, les 6 bus de la ligne 5, qui assure la liaison entre Fontvieille et le Centre Hospitalier Princesse-Grace, sont équipés d'une plateforme électrique destinée à l'accès des handicapés.

- 4 bus supplémentaires doivent en être également équipés sur les lignes 1, 2 et 6.
- Sur les 39 bus de la Principauté, 19 seront donc bientôt dotés de cette nouvelle plateforme. A terme, il est prévu que tout le parc soit accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Autre mesure en vue et destinée cette fois aux malvoyants :



Les bus de la CAM bientôt tous équipés

tous les panneaux d'informations aux arrêts seront remplacés dans courant de l'été et munis notamment d'une synthèse vocale.

initiative

LA POSTE FAIT UN GESTE SOLIDAIRE

Le nouveau bureau de Poste de La Condamine, au 17 rue Grimaldi, a été inauguré le 10 décembre dernier. Des locaux flambant neufs ont été entièrement réaménagés. En contact régulier avec des associations caritatives monégasques, Jean-Luc Delcroix, Directeur de la Poste, a permis à une généreuse idée de faire son chemin : le mobilier de l'ancienne Poste a fait l'objet d'un don à l'AMAPEI (Association Monégasque pour l'Aide et la Protection de l'Enfance). Des armoires, des rangements divers ont été rénovés de fort belle manière et repeints aux couleurs de la Principauté par les enfants de l'association Spécial Olympics Monaco. Ils équipent maintenant les locaux de l'AMAPEI à La Turbie. Conséquence inattendue du déménagement, c'est la première fois que la Poste monégasque s'engage dans une action de solidarité de ce type.

Département des Relations Extérieures

Conférence-débat à l'Auditorium Rainier III

La Cellule des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales a organisé, le 18 juin, une conférence-débat sur l'avenir du juge d'Instruction. Au moment où le débat sur sa suppression est engagé en France, et même si la Principauté dispose d'une souveraineté totale en la matière, il était intéressant de consacrer un débat sur le sujet en présence de M. Philippe Léger,



M. Jean-François Renucci

Avocat général, Président du Comité de réflexion sur la justice pénale en France et M. Jean Pradel, ancien juge d'instruction, Professeur de Droit spécialiste de la Procédure Pénale. Pour respecter l'impartialité de la conférence, les deux hommes ont exprimé des points de vue différents, le premier étant favorable à la suppression du juge d'instruction, le second plaidant pour son maintien.

interview



Le Docteur Chan
et S.E. M. Franck Biancheri

Le Docteur Chan, Directrice générale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), était en visite en Principauté au mois d'avril. Les liens entre Monaco et l'OMS ne cessent de se renforcer, comme le précise Bénédicte Schutz, Responsable de Programmes à la Direction de la Coopération Internationale.

Quel était le but de cette visite ?

La visite de Mme CHAN s'inscrit dans le cadre de l'impulsion donnée par S.A.S. le Prince Souverain à la politique publique de coopération internationale au développement, qui doit atteindre 0,7 % du Revenu national brut d'ici 2015, comme le préconisent les Objectifs Millénaires pour le Développement des Nations Unies. La Principauté a significativement augmenté son partenariat avec de nombreuses Organisations Internationales, au premier rang desquelles l'OMS. C'est désormais l'Organisation dans laquelle Monaco est la plus impliquée d'un point de vue financier, avec plus d'1,5 millions d'euros sur la période 2007 à 2010, pour divers projets de santé publique dans les pays du Sud. La visite du Docteur CHAN vient illustrer et couronner l'efficacité de ce partenariat, que ce soit au plan politique avec une présence très active de la Délégation monégasque à Genève ou au

plan de la Coopération internationale avec deux pays d'intervention : le Niger (notamment dans le cadre de la lutte contre la poliomyélite) et Madagascar, où la Principauté soutient 4 programmes de l'OMS.

Dans quelles actions la Principauté est-elle particulièrement impliquée ?

Monaco a abondé cette année le Fonds Changement climatiques et Santé, thématique mise en exergue depuis 2008 par l'OMS. La contribution à la lutte contre la poliomyélite va également s'accroître, faisant de Monaco le 7^e bailleur per capita de cette initiative. Par ailleurs, le partenariat entre la Principauté et l'OMS en matière de santé publique à Madagascar connaît un essor remarquable, autour de 4 programmes de lutte contre le paludisme, contre le VIH Sida et contre la drépanocytose, première maladie génétique méconnue, mais faisant des ravages dans le pays. A cela s'ajoute la gestion de l'aide sanitaire d'urgence suite aux divers cyclones qui ont touché la grande île depuis 2008. Il en découle une véritable amélioration de la prise en charge de la santé des populations, pour des actions ciblées et mesurables dont les résultats sont excellents, et une forte visibilité pour le partenariat entre la Principauté et l'OMS. A titre d'exemple, la prévalence du paludisme sur l'île de Sainte Marie (22000 habitants) est passée en 5 ans de 54 % à 3 % dans le cadre du projet soutenu par Monaco. Fort des réussites obtenues, le bureau Afrique de l'OMS a sollicité Monaco pour soutenir à partir de 2010 un ambitieux programme régional de contrôle du paludisme en vue de son élimination dans 8 pays du sud de l'Afrique.

compétences

L'agent du Gouvernement auprès de la CEDH

Monaco a ratifié en 2005 la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), dans la foulée de son adhésion au Conseil de l'Europe en 2004. L'application de la vingtaine d'articles qui la constitue a des conséquences directes sur le Droit monégasque. La CEDH, siégeant à Strasbourg, peut être saisie par n'importe quel justiciable. Dans ces cas-là, il revient à la Cellule de défendre la Principauté devant la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui est en fait sa mission première. Nommés "agent du Gouvernement" et "agent du Gouvernement adjoint",

MM. Jean-François Renucci et Jean-Laurent Ravera sont chargés du suivi de l'affaire pendant son instruction, de la préparation de la défense de Monaco devant cette Cour. L'agent du Gouvernement est, en quelque



La Cour européenne de Justice à Strasbourg

sorte, l'avocat de la Principauté quand elle est assignée. A ce jour, deux affaires sont en cours. Depuis la ratification de la Convention européenne, Monaco n'a jamais été condamné.

initiative

Les Droits de l'Enfant en débat

En cette année de 10^e anniversaire de l'adoption de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (1989), le Centre régional d'information, en partenariat avec la Succession Saint Exupéry d'Agay, a organisé le jeudi 14 mai une réunion d'information à la FNAC de Monaco. L'acteur David Legras, interprète de la pièce Le Petit Prince, a donné une lecture de passages de cet ouvrage. Cette lecture a été suivie d'un échange avec les enfants et parents présents, plus spécialement sur les

droits de l'enfant et les droits de l'homme, mais aussi sur le développement durable et le changement climatique. Le Petit Prince est cette année le porte-parole des campagnes d'information "ConnaissezVosDroits2008.fr" et "CoolPlanet2009.org" de l'UNRIC (United Nations Regional Information Centre, Bruxelles). Des partenariats pourraient être développés dans le futur entre l'UNRIC et l'AMADE Monaco dont le Président, M. Campana, était présent lors de cet événement.

A la découverte de nos métiers

A la découverte de nos métiers

La Division Action sociale de la Dass

La Division Action Sociale effectue des missions très diverses qui peuvent se répartir en 5 groupes : Aide Sociale à l'Enfance, Hébergement, Insertion Professionnelle, Handicap et Aide Sociale. Elle compte actuellement 15 fonctionnaires ou agents de l'Etat dont 4 assistantes sociales et 6 éducateurs spécialisés. Les actions menées s'appuient principalement sur ces deux métiers. Si chacun intervient sur son domaine de compétences, ces professionnels sont de plus en plus amenés à travailler ensemble pour répondre à des situations sociales souvent complexes. Tous sont chargés d'accompagner des personnes fragilisées vers l'autonomie.

Deux métiers, deux formations

Le DEASS (Diplôme d'État d'Assistant de Service Social) se prépare en

trois ans dans une école publique ou privée agréée. Les candidats à la formation doivent être titulaires du baccalauréat ou équivalent.

Le DEES (Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé) se prépare en trois ans après le bac dans une école agréée. Les candidats à la formation doivent être titulaires du baccalauréat ou équivalent.

L'assistant(e) de service social (assistant(e) social(e))

Il s'agit d'un métier d'aide, fondé sur la relation. L'assistant(e) social(e) intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés familiales, professionnelles, financières, scolaires ou médicales. Elle met sa compétence au service des personnes qui la sollicitent. Toute personne est assurée d'être écoutée sans jugement de valeur et dans la confidentialité. L'assistant(e) social(e) est tenue au secret professionnel, sauf dans les cas où la loi impose ou autorise la révélation du secret. Elle est ame-

née dans son travail à partager des informations sur les usagers, mais uniquement dans le cadre du meilleur service rendu à la personne et avec son consentement. En aucun cas, elle apportera des informations dans un but de contrôle.

L'assistant(e) social(e) travaille toujours en lien avec d'autres professionnels : médecins, magistrats, éducateurs spécialisés, services administratifs...

L'éducateur spécialisé

C'est un technicien de la relation. Il assure un rôle de médiation entre les personnes et différents organismes (logement, emploi, enseignement...) ou entre des individus, au sein d'une même famille.

L'éducateur spécialisé intervient auprès de populations très variées. Il concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion ou au soutien d'adultes présentant des déficiences

physiques, psychiques, des troubles du comportement ou qui ont des difficultés d'insertion. Il favorise également les actions de prévention et peut avoir des horaires irréguliers, travailler la nuit, le week-end ou assurer des astreintes.

Son rôle diffère selon le lieu d'exercice de son métier. En milieu fermé (foyer d'accueil pour enfants ou adolescents, instituts médico-éducatifs, ateliers protégés...) il assiste au quotidien les personnes en difficulté ou inadaptées. En milieu ouvert, comme c'est le cas à la Division Action Sociale de la DASS, il va à la rencontre des personnes dont il s'occupe et propose aux adultes et aux enfants un accompagnement et des actions visant à leur protection.

DEPUIS LE 01/05/09

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **DE SEVELINGES Benoît**
Directeur Adjoint Stagiaire au Centre Hospitalier Princesse Grace
- **GARCIA Déborah**
Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **MASSEAU Véronique**
Chef de Division au Secrétariat de la Commission de Contrôle des Activités Financières
- **ROGER-CLEMENT Nathalie**
Directeur Adjoint Stagiaire au Centre Hospitalier Princesse Grace
- **VALENTINI Patricia**
Employée de Bureau à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **LESCHIUTA Sylvia**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **NOVARETTI Flavie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès - Direction et Administration Générale
- **PAGANI Sylvaine**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **RISTORTO Alexandra**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique

- **ROUANET Anne**
Employée de Bureau à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **VALMARINI Virginie**
Sténodactylographe Chargée des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **VAN KLAVEREN Céline**
Rédacteur Principal à la Direction des Affaires Internationales

Mouvements de personnel & promotions

- **AUGIER Béatrice**
Documentaliste à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports est promue Chef de Section au sein du même service
- **BERTRAND Sylvie**
Chef de Division à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports est promue Chargée de Mission au sein du même service
- **CORPORANDY Valérie**
Chargée de Mission à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports est promue Conseiller Technique au sein du même service
- **GELOT Damien**
Agent Technique à la Direction des Affaires Culturelles est promu Chef Technique au sein du même service
- **REPAIRE Héléne**
Adjoint au Directeur à la Direction de l'Éducation Nationale, Jeunesse et Sports est promue Directeur-Adjoint au sein du même service
- **RINALDI Patrick**
Inspecteur Adjoint aux Permis de Conduire et Service des Titres de Circulation est promu Inspecteur aux Permis de Conduire au sein du même service.
- **ROBIN Frédéric**
Commis-Décompteur au Service des Prestations Médicales de l'État est promu Administrateur au sein du même service
- **GASTAUD Marie-Julia**
Agent de Service au lycée Albert 1er est promue Employée de Bureau au Musée des Timbres et des Monnaies
- **FABRE Mayra**
Comptable au Service des Titres de Circulation est promue Attaché Principale Hautement Qualifiée au sein du même service

Départs à la retraite

- **GRÉGOIRE Alain**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **KONATE Jean**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique

JDA n° 10 - Juin 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, Franck Labano, D.R.

Remerciements
Geneviève Berti, Julien Callario, Candice Fabre, Robert Ginocchio, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.